Le Sel-de-Bretagne
Ar sal

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

2025-12-067
Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213503220-20251208-2025_12_067-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 08 décembre 2025

Date de convocation : 04 décembre 2025

Affiché le : 04 décembre 2025

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 14

Le huit décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Le Sel-de-Bretagne, dument convoqué, s'est réuni en salle du conseil en séance publique sous la présidence de madame Christine ROGER, Maire.

Présents : M^me^ Christine ROGER, M. Christophe MACÉ, M. Gilbert MÉNARD, M^me^ Claude DEMAY, M. Patrice BIGOT, M. Frédéric JAUNASSE, M. Sylvain MARTINHO, M^me^ Amélie COUPEL, M^me^ Caroline BERNIER, M^me^ Ludivine MAINE, M. Christophe QUENTIN, M. René BOURGUIGNON et M. Frédéric BERTIN formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M^me^ Laure COQUARD, M. Thierry CHENORIO

Absents :

Pouvoirs : Mme Laure COQUARD donne pouvoir à M. Christophe MACÉ, M. Thierry CHENORIO donne pouvoir à M. Gilbert MENARD.

M^me^ Amélie COUPEL a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2025-12-067: Extension de la boulangerie - Sollicitation subvention Département « Ambitions communes »

L'épouse de Monsieur BERTIN Fréderic travaillant dans la boulangerie, Monsieur BERTIN Frédéric ne prend part ni aux échanges ni au vote pour cette délibération.

Madame le Maire rappelle que par délibération du 28/10/2024, la municipalité a décidé la construction de l'extension de la boulangerie rue Duguesclin et a confié au cabinet CRESTO MODULES la construction de cet équipement.

Une demande de subvention DETR a été faite en 2025 et acceptée pour un montant de 50.000,00 € HT.

A la phase Attribution des Marchés, le plan de financement de ce projet est le suivant :

Le Sel-de-Bretagne
Ar sal

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

2025-12-067
Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213503220-20251208-2025_12_067-DE

Dépenses HT		Recettes prévisionnelles		%
Architecte	35 295,00 €	DETR Arrêté du 16 07 2025	50 000,00 €	
Missions annexes (OPC,SPS, CT)	6 756,00 €	Département (ambitions communes)	100 000,00 €	
Travaux de construction boulangerie	242 799,00 €	Fonds de concours BPLC Soutien au dernier commerce	22 900,00 €	
TOTAL	**284 850,00 €**	**TOTAL SUBVENTIONS**	**172 900,00€**	**60,69 %**
		Fonds Propres	111 950,00 €	39,31 %
		TOTAL AUTOFINANCEMENT	111 950,00 €	
TOTAL	284 850,00 €		284 850,00 €	100,00 %

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet ;
- Valide ce plan de financement prévisionnel et arrête les modalités de financement ;
- Autorise Madame le Maire à solliciter une subvention « Ambitions communes » pour ce dossier ;
- Autorise Madame le Maire à solliciter l'accord de démarrer les travaux de façon anticipée, avant le retour attribuant une éventuelle subvention au titre de « Ambitions Communes ».

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 08 décembre 2025.

Madame la secrétaire de séance,
Mme Amélie COUPEL.

Madame le Maire,
Christine ROGER.